

Pour diffusion immédiate  
Le 30 janvier 2017

## **Déclaration du gouvernement du Yukon en réponse au décret américain sur l'immigration**

M. Ranj Pillai, vice-premier ministre, a publié aujourd'hui la déclaration suivante en réponse au décret sur l'immigration émis par les États-Unis le 27 janvier 2017.

« Nous sommes en contact avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne le décret intitulé "Protéger la nation contre l'entrée de terroristes étrangers aux États-Unis", signé par le président des États-Unis, M. Donald Trump. Nous collaborons avec le gouvernement du Canada – qui a compétence dans le domaine de l'immigration au pays –, et nous appuyons sans réserve son approche à l'endroit des immigrants, approche qui se veut accueillante et ouverte, et ce, sans compromettre la sécurité des Canadiennes et des Canadiens.

« Je tiens à rassurer les Yukonnais et les Yukonaises : le gouvernement du Yukon est plus que jamais résolu à respecter la richesse et la diversité de notre société et à défendre les droits des citoyens de toutes les communautés culturelles. »

### **Pour en savoir plus**

Toute personne ayant des préoccupations en matière de voyage à l'étranger peut communiquer avec les services consulaires d'Affaires mondiales Canada, par téléphone, au 613-996-8885, ou par courriel au, [sos@international.gc.ca](mailto:sos@international.gc.ca).

### **Renseignements :**

Sunny Patch  
Communications  
Conseil des ministres  
867-393-7478  
[sunny.patch@gov.yk.ca](mailto:sunny.patch@gov.yk.ca)

*Communiqué numéro 17-020*

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.